

Baccalauréat en musique

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-600-1-1








CYCLE 1^{er} cycle

TITRE OFFICIEL Baccalauréat en musique (B. Mus.)

TYPE Baccalauréat en musique (B. Mus.)

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Sylveline Bourion 514 343-7510
sylveline.bourion@umontreal.ca

Michel Nozil 514-343-6111, poste 5548
michel.nozil@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission-1er cycle musique 514 343-7346
admission-1cyc@musique.umontreal.ca

Présentation

Le programme vise les passionnés de musique. Vous vous intéressez à différents genres musicaux, à différentes approches? Vous désirez explorer les profondeurs et les subtilités du langage musical, mais vous êtes indécis quant à votre plan de carrière? Basé sur l'acquisition de connaissances générales, ce programme offre un cursus complet et solide qui s'ouvre autant à l'interprétation et à la composition qu'à la musicologie et à l'écriture. Une telle formation permet d'acquérir un sérieux bagage musical, de mûrir un projet de carrière ou de vous orienter par la suite vers un programme spécialisé en musique.

Forces

- Le généralisme et la multidisciplinarité alliés à des outils rigoureux. L'étudiant accède à de nombreux cours compris dans les autres programmes de spécialisation. Il y a donc là, et c'est le premier objectif de ce programme, une occasion d'élargir ses connaissances générales dans plusieurs disciplines musicales.
- La possibilité en cours de formation, pour celui qui en a le désir et les aptitudes, d'approfondir le champ musical de son choix – musicologie, interprétation, composition ou écriture – et de se réorienter, si désiré, vers un autre programme spécialisé en musique.
- La possibilité de poursuivre des études supérieures en interprétation, musicologie ou composition, selon le profil de cours suivis à l'intérieur de ce baccalauréat.

Perspectives d'avenir

Cette formation offre plusieurs orientations qui permettent de se professionnaliser dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation :

- chercheur pour les médias professeur de musique
- compositeur de musiques de film, de vidéos ou de pièces de théâtre
- conseiller artistique
- relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques
- personne-ressource au sein de maisons de production
- etc.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit :

- être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- passer les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme : solfège et dictée (classique ou jazz), théorie musicale, analyse et écriture, rédaction musicale (voir la rubrique Remarques)
- démontrer ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale* (voir la rubrique Remarques)
- soumettre une lettre de présentation (voir la rubrique Remarques)

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

* Veuillez noter que la Faculté de musique exige un montant d'au minimum 50\$ pour l'audition et/ou l'entrevue et/ou le(s) test(s), quel que soit leur nombre. Ces frais ne s'appliquent qu'une seule fois, que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues dans un ou plusieurs programmes, et ce, tout au long de son parcours à la Faculté de musique. Ces frais ne sont pas remboursables.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 18 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Statistiques d'admission au programme

La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission ainsi que le dossier académique constituent une combinaison de critères pour l'admission du candidat.

Remarques

- Les tests de classement en solfège/dictée, théorie musicale, analyse/écriture et rédaction musicale permettent de placer l'étudiant dans le niveau approprié. Selon les résultats, l'étudiant peut accéder directement aux cours plus avancés ou être orienté vers les cours de mise à niveau correspondant à la discipline (MUS1100I-1100J Apprentissage auditif tonal 1 et 2 ou MUS1100Y-1100Z Apprentissage des éléments jazz 1 et 2, MUS1315 Initiation à la théorie musicale, MTE1100-1120 Intro. à l'écriture et à l'analyse 1 et 2, MUL1110 Soutien à la rédaction en musique, respectivement). Par ailleurs, des tests d'exemption sont également proposés pour les cours MTE1110-1111 Contrepoint 1 et 2, MTE1220 Harmonie 1 et 2, MUL1101-1102 Histoire générale 1 et 2 (voir Guide de la rentrée) NB: Les étudiants doivent passer le test de classement en solfège/dictée classique s'ils choisissent le cours MUS1004 dans le bloc 01B du programme et le test de classement en solfège/théorie jazz s'ils choisissent le cours MUS1211 dans ce bloc. Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur le site de la Faculté de musique.
- Dans la lettre de présentation qui doit comporter un maximum de deux pages et être rédigée en français, le candidat expose son parcours antérieur (la formation et l'expérience acquise dans le domaine de la musique), décrit ses projets de formation et précise ses objectifs professionnels. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. Elle vise à s'assurer de la conformité des motivations du candidat avec les objectifs du programme et constitue un critère de sélection.
- L'audition instrumentale est soit classique (deux pièces au choix, avec ou sans partition) soit jazz (un standard jazz et une improvisation dans une structure de blues). Voir les précisions en consultant ce lien.

- Pour compléter sa demande d'admission, le candidat doit, le jour même de la transmission de la demande en ligne:
 - mentionner, sur le formulaire de demande d'admission en ligne, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté ainsi que le nom du professeur avec lequel il souhaiterait travailler;
 - compléter le formulaire « Frais audition et/ou entrevue » en ligne
 - déposer, en format PDF, les documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission mentionnés ci-dessus dans la boîte de dépôt prévue à cet effet
- Dans ce programme, certains cours à option exigent que l'étudiant ait un ordinateur portable.
- En cours d'études et à certaines conditions, l'étudiant inscrit à ce programme de Baccalauréat pourra demander un changement de programme.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Musique - Interprétation instruments classiques	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-8	Jour
Musique - Interprétation jazz	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-6	Jour
Musique, option composition et création sonore	Maîtrise	45 crédits	2-610-1-1	Jour
Musique, option interprétation	Maîtrise	45 crédits	2-605-1-1	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de présentation
- Relevés de notes
- Curriculum vitae

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2020:** Du 1^{er} octobre 2019 au 1^{er} mars 2020

Structure du programme (1-600-1-1)

Version 00 (A16)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Il est offert avec un tronc commun (segment 01 à 03) et deux orientations :

- Orientation Instrument (segment 83)
- Orientation Connaissance du clavier (segment 84)

Les crédits du baccalauréat (tronc commun et orientation) sont répartis de la façon suivante :

Pour les deux orientations (Instrument et Connaissance du clavier) : 15 crédits obligatoires, 69 crédits à option, et 6 crédits au choix.

Le parcours Honor (bloc 01V) inclut 12 crédits répartis entre des travaux dirigés de premier cycle et des séminaires de deuxième cycle.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 CONNAISSANCES FONDAMENTALES EN MUSIQUE

Le segment comporte 15 crédits obligatoires et un minimum de 30 crédits à option.

Bloc 01A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 2210	Analyse musicale 1	3.0	MUL 1102	Histoire générale de la musique 2	3.0
MTE 2211	Analyse musicale 2	3.0J	MUL 1132	Méthodologie en musique	3.0J
MUL 1101	Histoire générale de la musique 1	3.0			

Bloc 01B Formation auditive

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

NOTE : Le cours MUS1211 Solfège et dictée jazz 1 fait l'objet d'un test obligatoire à l'admission pour ceux qui désirent s'y inscrire.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 1004	Solfège et dictée 1	3.0	MUS 2004	Solfège et dictée 3	3.0
MUS 1005	Solfège et dictée 2	3.0J	MUS 2005	Solfège et dictée 4	3.0J
MUS 1103	Formation auditive en musique traditionnelle	3.0	MUS 2213	Éléments de jazz 1	3.0
MUS 1211	Solfège et dictée jazz 1	3.0	MUS 2214	Éléments de jazz 2	3.0J
MUS 1212	Solfège et dictée jazz 2	3.0J			

Bloc 01C Histoire

Option - Minimum 12 crédits, maximum 27 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1105	Histoire de la musique baroque	3.0	MUL 2112	Histoire de la musique au Canada	3.0
MUL 1106	Histoire de la musique classique	3.0	MUL 2115	Histoire et analyse du jazz - Origines	3.0
MUL 1107	Histoire de la musique romantique	3.0J	MUL 2116	Histoire et analyse du jazz - 1930 à 1945	3.0
MUL 1115	Histoire de la musique du Moyen-Âge à la Renaissance	3.0	MUL 2117	Histoire et analyse du jazz - 1940 à 1959	3.0
MUL 1116	Histoire de la musique moderne	3.0J	MUL 2118	Histoire et analyse du jazz de 1960 à aujourd'hui	3.0
MUL 1117	Histoire de la musique contemporaine	3.0	MUL 2119	Histoire de la musique de film	3.0
MUL 1121	Histoire de la musique populaire anglophone	3.0J	MUL 3208X	Histoire de la musique électro	3.0

Bloc 01D Écriture

Option - Minimum 6 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 1110	Contrepoint 1	3.0	MTE 2116	Instrumentation	3.0
MTE 1111	Contrepoint 2	3.0J	MTE 2117	Orchestration par section	3.0J
MTE 1220	Harmonie 1	3.0	MTE 2315	Arrangement jazz 1	3.0
MTE 1220A	Harmonie 1A (1,5 cr.)	1.5	MTE 2316	Arrangement jazz 2	3.0J
MTE 1220B	Harmonie 1B (1,5 cr.)	1.5J	MTE 3010	Harmonie avancée 1	3.0
MTE 1221	Harmonie 2	3.0J	MTE 3011	Harmonie avancée 2	3.0J
MTE 1315	Harmonie jazz 1	3.0	MTE 3116	Orchestration symphonique 1	3.0
MTE 1316	Harmonie jazz 2	3.0J			

Bloc 01E Analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MTE 12041	Analyse du discours harmonique tonal 1	0.0	MTE 2212	Analyse musicale 3	3.0
MTE 12042	Analyse du discours harmonique tonal 2	6.0J	MTE 3300	Analyse de la musique électroacoustique	3.0
MTE 1205	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 1	3.0	MTE 3321	Analyse des musiques du monde	3.0
MTE 1206	Analyse d'oeuvres du 20e siècle 2	3.0J	MUL 2109	Analyse des musiques de film	3.0J

Bloc 01F Histoire et littérature musicale

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 1745	Littérature du piano 1	3.0	MIN 1754	Littérature d'instruments d'orchestre 2	3.0
MIN 1746	Littérature du piano 2	3.0	MUL 1748	Histoire de la mélodie et du lied	3.0
MIN 1753	Littérature d'instruments d'orchestre 1	3.0	MUL 1749	Histoire de l'opéra	3.0

Bloc 01V Cheminement Honor

Option - Maximum 12 crédits.

NOTE : L'étudiant est admis dans ce segment du programme sur analyse du dossier. Il doit en faire la demande par écrit auprès du responsable de programme. Sa moyenne doit être de 3,7 minimum, et il doit avoir complété au moins 45 crédits du programme. L'étudiant doit faire 12 crédits pour compléter le cheminement Honor, lesquels se répartissent comme suit : - 2 ou 3 séminaires choisis dans la banque de séminaires offerts du deuxième cycle ; - 1 ou 2 travaux dirigés (20 à 30 pages chacun) sous la direction d'un professeur.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUS 4000	Travaux dirigés en musique 1	3.0	MUS 6001	Séminaire du cheminement Honor	3.0
MUS 4001	Travaux dirigés en musique 2	3.0	MUS 6002	Séminaire du cheminement Honor	3.0
MUS 6000	Séminaire du cheminement Honor	3.0			

SEGMENT 02 CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES ET COMPLÉMENTAIRES

Le segment comporte un minimum de 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 02A Introduction aux théories et sciences de la musique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1134	Introduction à la musicologie	3.0	MUL 3334	Introduction à la sociomusicologie	3.0
MUL 1245	Esthétique musicale	3.0J	MUS 1300	Introduction à l'acoustique musicale	3.0J
MUL 3314	Introduction à l'ethnomusicologie	3.0			

Bloc 02B Théories et sciences de la musique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUL 1246	Appréciation musicale des musiques du monde	3.0J	MUL 3344	Sociomusicologie contemporaine	3.0J
MUL 2450	Historiographie musicale et analyse	3.0	MUS 2135	Musique, institutions et politiques culturelles	3.0J
MUL 3240X	Musicologie cognitive	3.0	MUS 3321	Psychoacoustique musicale	3.0J
MUL 3320X	Enjeux contemporains des musiques du monde	3.0	MUS 3322X	Acoustique des instruments de musique	3.0
MUL 3331	Théories et contextes de la musique ancienne	3.0	MUS 3323	Musique de création et technologies	3.0J
MUL 3333X	Courants historiques en musique, art et société	3.0			

Bloc 02C Outils - création, interprétation

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 1310	Technique de direction	1.0	MTE 1506	Atelier de création sonore 2	3.0J S
EMU 1320	Technique de direction avec application	2.0J	MUS 1217	Typologie et morphologie sonores	3.0J
MIN 1088	Introduction à l'improvisation jazz 1	2.0	MUS 1321	Analyse, synthèse et traitement des sons	3.0
MIN 1089	Introduction à l'improvisation jazz 2	2.0J	MUS 1323	Création musicale en langage Python 1	3.0
MIN 1804	Processus d'apprentissage en musique	3.0	MUS 2204B	Atelier de lecture vocale 1	1.0
MIN 1810	La santé corporelle du musicien	3.0	MUS 2205B	Atelier de lecture vocale 2	1.0J
MIN 1820	Préparation mentale à la performance musicale	3.0	MUS 2325	Prise de son créative	3.0S
MTE 1505	Atelier de création sonore 1	3.0	MUS 3324X	Traitement sonore en temps réel 1	3.0

Bloc 02D Outils

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 3812	Le droit d'auteur en musique	3.0J	MUS 1127	Création de maquettes audio/MIDI	3.0S
MUL 11101	Soutien à la rédaction en musique 1	0.0	MUS 1128	Édition musicale assistée par ordinateur	3.0
MUL 11102	Soutien à la rédaction en musique 2	3.0	MUS 2134	Le métier du musicien	3.0J
MUL 3332	Écrire sur la musique	3.0S			

Bloc 02E Cours de langue

Option - Maximum 6 crédits.

Les cours doivent être choisis parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'UdeM : allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, innu, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consultez le : <http://centre-delangues.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/>.

Bloc 02Z

Choix - 6 crédits.

SEGMENT 03 PRATIQUE MUSICALE COLLECTIVE

Le segment comporte un minimum de 4 crédits à option.

Bloc 03A Petits ensembles

Option - Maximum 6 crédits.

Note : Pour les cours de ce bloc, les étudiants doivent passer une audition et/ou rencontrer le professeur responsable.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1151	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1264	Ensemble	1.0
MUE 1152	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1265	Ensemble	1.0
MUE 1153	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1266	Ensemble	1.0
MUE 1154	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1381	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1155	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1382	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1156	Atelier de musique baroque	1.0J S	MUE 1383	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1161	Atelier de musique contemporaine 1	1.0	MUE 1384	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1162	Atelier de musique contemporaine 2	1.0S	MUE 1385	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1171	Atelier de percussion	1.0	MUE 1386	Ensemble clarinettes	1.0
MUE 1172	Atelier de percussion	1.0	MUE 1391	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1173	Atelier de percussion	1.0	MUE 1392	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1174	Atelier de percussion	1.0	MUE 1393	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1175	Atelier de percussion	1.0	MUE 1394	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1176	Atelier de percussion	1.0	MUE 1395	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1191	Ensemble claviers	1.0	MUE 1396	Ensemble vocal jazz	1.0J
MUE 1192	Ensemble claviers	1.0	MUE 1491	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1193	Ensemble claviers	1.0	MUE 1492	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1194	Ensemble claviers	1.0	MUE 1493	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1195	Ensemble claviers	1.0	MUE 1494	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1196	Ensemble claviers	1.0	MUE 1495	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1211	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1496	Atelier d'improvisation	1.0
MUE 1212	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1501	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1213	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1502	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1214	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1503	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1215	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1504	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1216	Ensemble cuivres	1.0	MUE 1505	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1231	Ensemble guitares	1.0	MUE 1506	Ensemble de guitares jazz	1.0
MUE 1232	Ensemble guitares	1.0	MUE 1531	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1233	Ensemble guitares	1.0	MUE 1532	Ensemble de musique traditionnelle	1.0
MUE 1234	Ensemble guitares	1.0	MUE 1541	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1235	Ensemble guitares	1.0	MUE 1542	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1236	Ensemble guitares	1.0	MUE 1543	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1241	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1544	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1242	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1545	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1243	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1546	Ensemble de trombones	1.0
MUE 1244	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1601	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1245	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1602	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1246	Ensemble musique de chambre	1.0	MUE 1603	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1261	Ensemble	1.0	MUE 1604	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1262	Ensemble	1.0	MUE 1605	Ensemble électroacoustique	1.0J
MUE 1263	Ensemble	1.0	MUE 1606	Ensemble électroacoustique	1.0J

Bloc 03B Grands ensembles

Option - Minimum 4 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUE 1281	Chorale	1.0J	MUE 1442	Orchestre	2.0J
MUE 1282	Chorale	1.0J	MUE 1443	Orchestre	2.0J
MUE 1283	Chorale	1.0J	MUE 1444	Orchestre	2.0J
MUE 1284	Chorale	1.0J	MUE 1445	Orchestre	2.0J
MUE 1285	Chorale	1.0J	MUE 1446	Orchestre	2.0J
MUE 1286	Chorale	1.0J	MUE 1471	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1341	Gamelan	1.0S	MUE 1472	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1342	Gamelan	1.0S	MUE 1473	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1343	Gamelan	1.0S	MUE 1474	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1344	Gamelan	1.0S	MUE 1475	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1345	Gamelan	1.0S	MUE 1476	Ensemble Big Band	2.0J
MUE 1346	Gamelan	1.0S	MUE 1551	Jam-Session 1	2.0S
MUE 1361	Chorale jazz	1.0J	MUE 1552	Jam-Session 2	2.0S
MUE 1362	Chorale jazz	1.0J	MUE 1611	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1363	Chorale jazz	1.0J	MUE 1612	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1364	Chorale jazz	1.0J	MUE 1613	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1365	Chorale jazz	1.0J	MUE 1614	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1366	Chorale jazz	1.0J	MUE 1615	Orchestre de chambre jazz	2.0J
MUE 1441	Orchestre	2.0J	MUE 1616	Orchestre de chambre jazz	2.0J

SEGMENT 83 PROPRE À L'ORIENTATION PRATIQUE MUSICALE INDIVIDUELLE

L'Orientatation comporte de 3 à 13 crédits à option.

NOTE : Les cours de ce bloc sont accessibles sur audition. Un étudiant ne peut s'inscrire qu'au cours pour lequel il a été admis. Tout changement d'instrument doit faire l'objet d'une demande écrite et doit être autorisé par la vice-doyenne aux études en interprétation.

Bloc 83A Instrument

Option - Minimum 3 crédits, maximum 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1023A	Flûte baroque 1	3.0	MUI 1493B	Violon jazz 2	3.0
MUI 1023B	Flûte baroque 2	3.0	MUI 1523A	Trombone jazz 1	3.0
MUI 1033A	Flûte à bec 1	3.0	MUI 1523B	Trombone jazz 2	3.0
MUI 1033B	Flûte à bec 2	3.0	MUI 1533A	Contrebasse jazz 1	3.0
MUI 1043A	Hautbois baroque 1	3.0	MUI 1533B	Contrebasse jazz 2	3.0
MUI 1043B	Hautbois baroque 2	3.0	MUI 1703A	Basson baroque	3.0
MUI 1053A	Luth 1	3.0	MUI 1703B	Basson baroque	3.0
MUI 1053B	Luth 2	3.0	MUI 1713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1073A	Violon baroque 1	3.0	MUI 1713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1073B	Violon baroque 2	3.0	MUI 1723A	Euphonium	3.0
MUI 1083A	Viole de gambe 1	3.0	MUI 1723B	Euphonium	3.0
MUI 1083B	Viole de gambe 2	3.0	MUI 1733A	Violoncelle baroque	3.0
MUI 1103A	Alto 1	3.0	MUI 1733B	Violoncelle baroque	3.0
MUI 1103B	Alto 2	3.0	MUI 2023A	Flûte baroque 3	3.0
MUI 1123A	Basson 1	3.0	MUI 2033A	Flûte à bec 3	3.0
MUI 1123B	Basson 2	3.0	MUI 2043A	Hautbois baroque 3	3.0
MUI 1132A	Chant 1	2.0	MUI 2053A	Luth 3	3.0
MUI 1132B	Chant 2	2.0	MUI 2073A	Violon baroque 3	3.0
MUI 1143A	Clarinette 1	3.0	MUI 2083A	Viole de gambe 3	3.0
MUI 1143B	Clarinette 2	3.0	MUI 2103A	Alto 3	3.0
MUI 1153A	Clavecin 1	3.0	MUI 2123A	Basson 3	3.0
MUI 1153B	Clavecin 2	3.0	MUI 2132A	Chant 3	2.0
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2143A	Clarinette 3	3.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2153A	Clavecin 3	3.0
MUI 1173A	Contrebasse 1	3.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1173B	Contrebasse 2	3.0	MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0
MUI 1183A	Cor 1	3.0	MUI 2173A	Contrebasse 3	3.0
MUI 1183B	Cor 2	3.0	MUI 2183A	Cor 3	3.0
MUI 1193A	Flûte traversière 1	3.0	MUI 2193A	Flûte traversière 3	3.0
MUI 1193B	Flûte traversière 2	3.0	MUI 2203A	Guitare 3	3.0
MUI 1203A	Guitare 1	3.0	MUI 2213A	Harpe 3	3.0
MUI 1203B	Guitare 2	3.0	MUI 2223A	Hautbois 3	3.0
MUI 1213A	Harpe 1	3.0	MUI 2233A	Orgue 3	3.0
MUI 1213B	Harpe 2	3.0	MUI 2243A	Orgue 3	3.0

MUI 1213B	Harpe 2	3.0	MUI 2243A	Percussion 3	3.0
MUI 1223A	Hautbois 1	3.0	MUI 2253A	Piano 3	3.0
MUI 1223B	Hautbois 2	3.0	MUI 2263A	Saxophone 3	3.0
MUI 1233A	Orgue 1	3.0	MUI 2273A	Trombone 3	3.0
MUI 1233B	Orgue 2	3.0	MUI 2283A	Trompette 3	3.0
MUI 1243A	Percussion 1	3.0	MUI 2293A	Tuba 3	3.0
MUI 1243B	Percussion 2	3.0	MUI 2303A	Violon 3	3.0
MUI 1253A	Piano 1	3.0	MUI 2313A	Violoncelle 3	3.0
MUI 1253B	Piano 2	3.0	MUI 2403A	Basse électrique 3	3.0
MUI 1263A	Saxophone 1	3.0	MUI 2413A	Batterie 3	3.0
MUI 1263B	Saxophone 2	3.0	MUI 2423A	Chant jazz 3	3.0
MUI 1273A	Trombone 1	3.0	MUI 2453A	Guitare jazz 3	3.0
MUI 1273B	Trombone 2	3.0	MUI 2463A	Piano jazz 3	3.0
MUI 1283A	Trompette 1	3.0	MUI 2473A	Saxophone jazz 3	3.0
MUI 1283B	Trompette 2	3.0	MUI 2483A	Trompette jazz 3	3.0
MUI 1293A	Tuba 1	3.0	MUI 2493A	Violon jazz 3	3.0
MUI 1293B	Tuba 2	3.0	MUI 2523A	Trombone jazz 3	3.0
MUI 1303A	Violon 1	3.0	MUI 2533A	Contrebasse jazz 3	3.0
MUI 1303B	Violon 2	3.0	MUI 2543A	Harmonica jazz 3	3.0
MUI 1313A	Violoncelle 1	3.0	MUI 2703A	Basson baroque	3.0
MUI 1313B	Violoncelle 2	3.0	MUI 2703B	Basson baroque	3.0
MUI 1403A	Basse électrique 1	3.0	MUI 2713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1403B	Basse électrique 2	3.0	MUI 2713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1413A	Batterie 1	3.0	MUI 2723A	Euphonium	3.0
MUI 1413B	Batterie 2	3.0	MUI 2723B	Euphonium	3.0
MUI 1423A	Chant jazz 1	3.0	MUI 2734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1423B	Chant jazz 2	3.0	MUI 2734B	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1453A	Guitare jazz 1	3.0	MUI 3703A	Basson baroque	3.0
MUI 1453B	Guitare jazz 2	3.0	MUI 3703B	Basson baroque	3.0
MUI 1463A	Piano jazz 1	3.0	MUI 3713A	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1463B	Piano jazz 2	3.0	MUI 3713B	Cors baroque et naturel	3.0
MUI 1473A	Saxophone jazz 1	3.0	MUI 3723A	Euphonium	3.0
MUI 1473B	Saxophone jazz 2	3.0	MUI 3723B	Euphonium	3.0
MUI 1483A	Trompette jazz 1	3.0	MUI 3734A	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1483B	Trompette jazz 2	3.0	MUI 3734B	Violoncelle baroque	4.0
MUI 1493A	Violon jazz 1	3.0			

SEGMENT 84 PROPRE À L'ORIENTATION CONNAISSANCE DU CLAVIER

L'Orientation comporte de 2 à 8 crédits à option.

Bloc 84A Connaissance du clavier

Option - Minimum 2 crédits, maximum 8 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MUI 1162A	Connaissance du clavier 1	2.0	MUI 2162A	Connaissance du clavier 3	2.0
MUI 1162B	Connaissance du clavier 2	2.0	MUI 2162B	Connaissance du clavier 4	2.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Musique - Composition mixte	Baccalauréat	90 crédits	1-610-1-4	Jour
Musique - Interprétation chant classique	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-9	Jour
Musique - Interprétation instruments classiques	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-8	Jour
Musique - Interprétation jazz	Baccalauréat	90 crédits	1-605-1-6	Jour
Musique - Musicologie	Baccalauréat	90 crédits	1-615-1-1	Jour Soir

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 15 crédits par trimestre, sauf exception autorisée par l'autorité compétente. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant ne peut s'inscrire à un cours d'instrument s'il n'est inscrit à deux cours théoriques.
- L'étudiant doit suivre les cours MUS 1004 et 1005 *Solfège dictée 1 et 2* en première année à moins qu'il soit tenu de réussir des cours de mise à niveau, auquel cas il devra les suivre au moment indiqué par l'autorité compétente.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui a réussi les tests de solfège et dictée imposés à l'admission avec la note D doit suivre et réussir les cours de mise à niveau MUS 1100I et 1100J *Apprentissage auditif tonal 1 et 2* dès sa première année d'inscription (tous sauf jazz enrichi) ou les cours de mise à niveau MUS 1100Y et 1100Z (pour jazz enrichi seulement).

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue à un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat en musique (B. Mus.).